

2.Estimation de la situation financière :

Le résultat est évalué à 63500 €. Certaines sommes restent encore à venir (indemnisation des salaires sur 3,5 mois, reversement des PE par la FFB...).

Le remboursement des PE par la FFB est variable selon les Comités, et choisi par eux.

Avis du BE : Le BE propose de ne pas augmenter la part du comité sur les PE (soit 0.25 € /paire), mais la question sera posée au CR pour la saison 2021-2022 avec pour but d'abonder un financement des scolaires (10000 €).

La licence n'augmentera pas non plus pour le Comité.

Le tarif des compétitions restera le même (sauf pour les épreuves de Dames : retour au système antérieur).

3.Tarif des arbitrages et remboursements de frais :

Une mise à jour des tarifs et défraiement des arbitres sera proposée au CR

Rémunération des arbitres : (voir annexe ci jointe)

Indemnisation de charges pour distribution de donnes : Sur la base calculée par Guy Guénais, 110 donnes/heure à 8c/donne et 60 donnes/heure avec fiche ambulante à 15 c/donne. 9 € nets de l'heure.

Frais : ils sont remboursés aux intervenants sur justificatifs.

22 € /repas

65 € /nuit d'hôtel et petit déjeuner

0.40 /km + péage éventuel. Comprenant les trajets du domicile au club.

Avis du BE : Le BE souhaite avoir l'avis de la FFB dans le cas où les intervenants sont déclarés auto-entrepreneurs. Dans ce cas, réviser les tarifs si nécessaire.

4.et 5.Tarif des encarts sponsors et encarts clubs :

Le Bridgeur et Bridge Diffusion restent. Il n'y aura pas de parution papier cette année. Certains annonceurs ne souhaiteront pas renouveler leur publicité, ayant eux-mêmes des difficultés financières.

Avis du BE : Tarif à -50% pour les institutionnels pour parution sur le site, et de 50 € à 100 € pour les annonceurs privés.

6.Bordereaux des compétitions :

Le BE se prononce pour une simplification des procédures : 1 seul bordereau circulera (1 par paires et 1 par quatre).

Les compétitions de la fin de saison se paieront à la table.

À valider par le CR : ceux qui ne se présenteraient pas à une compétition et n'auraient pas signalé leur indisponibilité après la date de publication de la convocation devraient malgré tout payer 50 % du tarif de l'inscription.

(Remarque : le Crédit Mutuel, partenaire FFB, accorderait l'utilisation de la carte bancaire sans abonnement).

7.Compte rendu Conseil fédéral des 25-26 juin :

Modifications du RNC :

Pour terminer la saison 2019-2020, des mesures transitoires sont adoptées. Elles peuvent être diffusées par les présidents de clubs à leur joueurs :

- Augmentation de 7 à 8 joueurs pour permettre aux équipes de terminer une compétition ;
- Les équipes ayant déclaré forfait pourront revenir dans la compétition et se réinscrire.

Fête :

La FFB avait projeté de ramener des joueurs dans les clubs en organisant un fête en septembre, mais manque de temps. Elle a été proposée en mai-juin mais au vu du coût de l'opération, les présidents de comités ont voté non. Elle est donc abandonnée, et reportée sur l'organisation des seuls Comités, pour les joueurs de Promotion (3-7 mai 2021).

Le simultané Open de France à Paris est lui aussi supprimé.

Classement :

2019-2020 sera comptée normalement fin décembre 2020 et un coefficient multiplicateur sera appliqué pour l'attribution de PE et de PP pour compenser la perte de possibilités de disputer des compétitions.

Challenge des simultanés : pour augmenter le nombre de participants, les points d'expert seront doublés.

Tournois de reprise : les 3 premiers tournois organisés par les clubs sont gratuits pour la FFB ainsi que ceux de la 1ère semaine de septembre.

Scolaires : la Finale des scolaires se fera au niveau comité en mai 2021 (lieu à déterminer). Semaines encadrantes organisées avec l'Éducation Nationale début juillet et fin août avec des programmes mixtes éducatifs et activités. Un cahier de vacances sera proposé aux élèves (Bouy : Ed Nat).

Bridge Box : l'opération n'a pas été un succès : il en reste en stock à la FFB, elles sont désormais données. Dans le kit de rentrée, la Bridge Box sera remplacée par une carte à gratter (donnant droit à des cours gratuits, des cartes...).

Nouvelles actions :

- Cahiers du Bridge : (sept) pour les moniteurs. A partir du SEF, cours pédagogiques sur formation en 4 ans.
- Jeu vidéo : World of Bridge. Système de jeu sur tablette. Chaque joueur a une tablette avec stylet et joue. Surtout axé sur le jeu de la carte (80 € / tablette).

Assemblée Générale et élections à la FFB : 23 octobre 2020.

8.Calendrier des compétitions :

Les compétitions de Division Nationale seront modifiées. Pas de Finale Nationale en Excellence.

Trophée de France : reconduit jusqu'à fin juin 2021. Sans Finale de Ligue ni Finale Nationale.

Coupe des clubs : qualifications à terminer pour la fin de l'année 2020, Finale à organiser 2 soirs à préciser. Pour 2020-2021, continuer à favoriser les actifs. Le nombre de dates étant limité par le calendrier de la FFB, il est recommandé de privilégier l'organisation en soirées (+ de dates disponibles).

Coupe de l'Orléanais : 5-6 décembre 2020.

9.

10. Challenge Michel PAPIN

La prise en compte des festivals a été arrêtée au 30 juin, mais le classement n'interviendra qu'après la FC de la Coupe de l'Orléanais (PE).

11. Tournois de reprise.

L'incertitude demeure à ce jour quant à la réouverture des clubs (Covid 19)

12. Prochain Bureau

Se réunira le Mercredi 2 septembre à Vierzon à 15h00 sous réserve des disponibilités du club.

13. Conseil Régional et Assemblée Générale

Auront lieu au BCT (Bridge Club de Tours), 43 rue des Frères Lumière à Chambray lès Tours, le jeudi 17 septembre à 16h00 et 18h00 respectivement.

14. Questions diverses

- Organisation de séances samedi soir, dimanche matin et dimanche après-midi (à étudier par la Commission des Compétitions)
- Tarif des arbitrages de qualifications (à revoir par la Commission Finances)
- Stage d'arbitres : porté en septembre 2020.
- Fête des Promotions du 3 au 7 mai : lieu, arbitre et organisation du buffet (1000 €) à déterminer.

La secrétaire générale,
Simone FLEURIET

La Présidente,
Mauricette DANCHAUD

Proposition de rémunération des arbitres

		Compétitions par paires		
	Qualifications			1/2 finales et finales
1 section	43€ par séance			70€ / s
2 sections, - de 40 paires	60€ / s			82€ / s
2 sections, + de 40 paires	70€ / s			95€ / s
		Compétitions par 4		
	Qualifications			1/2 finales et finales
- de 16 équipes	50€ / s			70€ / s
+ de 16 équipes	70€ / s			82€ / s
		Indemnités pour duplication des donnes		
	Standard			Avec feuille ambulante
	8 centimes la donne			15 centimes la donne
		Indemnisation des frais de déplacement		
Restauration	22€ max sur justificatif			
Hotel	65€ max avec petit déjeuner, sur justificatif			
Kms	0,40€/ km + péage sur justificatif			